

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Marché de travaux

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

Aménagement du boulo-drome Place Saint Michel

Numéro de Marché : 18-10

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Plateforme acheteur : <https://marches-securises.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

« Aménagement du boulodrome Saint Michel »

Installation de chantier, signalisation

Fermeture et protection de chantier pendant la durée des travaux par la mise en oeuvre de protection en barrières de hauteur 2 m.

Réalisation d'un accès afin de permettre les approvisionnements des fournitures.

Fourniture et pose de la clôture périphérique

Remise en état des lieux et abords

DOE

Aire à créer :

Dépose de la clôture, des mobiliers et des jeux (à remettre à la Ville)

Abattage des arbres

Terrassement de la zone à créer

Réalisation des évacuations pluviales

Réalisation du muret béton

Pose de la couche de forme

Réalisation des essais de portance de vérification pour contrôler la conformité (50 MPA, minimum) de la couche de fondation.

Réalisation de la couche de jeu

Raccord des extérieurs en terre végétale, ensemencement

Aire existante :

Terrassement de surface

Reprise des évacuations pluviales

Rénovation du muret

Réalisation des essais de portance de vérification, sur l'ensemble du terrain de grands jeux, pour contrôler la conformité (50MPA, minimum) de la couche de fondation.

Réalisation de la couche de jeu

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Place Saint Michel à Juvignac

Code NUTS : FR813

Conformément à l'article 6 du décret relatif aux marchés publics, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché alloti :

Les prestations sont réparties en 2 lots, attribués par marchés séparés.

Les prestations sont réparties dans des lots définis comme suite :

Lot 1 : VRD Terrassement/Drainage

Lot 2 : Clôtures

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 100 et énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 %

La formule qui sera appliquée est la suivante : $note = (\text{prix le plus bas} / \text{prix de l'offre jugée}) \times \text{pondération}$.

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 %

Méthodologie et organisation du candidat

3. Délai Planning pondéré à 10 %

La durée du marché est fixée selon les modalités prévues dans le cahier des charges.

Le marché commence à la date de l'accusé de réception de l'ordre de service; date prévisionnelle septembre 2018

Le délai d'exécution des prestations est de 10 semaines y comprise phase de préparation de chantier 2 semaines.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature conformément à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Présentation de candidature sous forme de DUME: L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Procédure : MAPA ouvert

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La présente consultation est une consultation suite à une déclaration de procédure infructueuse pour absence d'offre. Des modifications substantielles comme l'allotissement ont été introduites dans le présent marché.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 18-10

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2018

Date limite de réception des offres : **5/07/2018 à 12h00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement sur demande écrite auprès du service marchés publics.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

La demande de paiement mentionne le détail des prix, le numéro du marché 18/10

Par virement administratif - fournir un R.I.B.

Modalités de financement des prestations : selon les articles 110 à 131 du décret des marchés publics. n° 2016-360 du 25/03/2016 – Budget principal de la ville de Juvignac.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.6754.81.00

Fax : 04.6754.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des plis (candidature et offre)

Pour les candidats transmettant leur pli par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les plis sont transmises en une seule fois. Si plusieurs plis sont successivement transmis par un même candidat, seul le dernier reçu par voie électronique est ouvert par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des plis (candidature et offre).

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

- Sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.
- L'envoi des offres par voie postale en accusé réception est autorisé.
- Sur la plateforme acheteur <https://marches-securises.fr>

La remise des plis « papier » sera accompagnée d'un support informatique (CD Rom ou clé USB)

Les offres devront parvenir à destination avant le jeudi 5 Juillet 2018 à 12h.

aux jours et heures d'ouverture de l'hôtel de ville de Juvignac.

Le pli contenant l'offre comporte sur son enveloppe extérieure **uniquement** les mentions suivantes:

NE PAS OUVRIR

Aménagement du boulodrome Place Saint Michel

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30


- pour les renseignements d'ordre technique :

Assistant à Maître d'Ouvrage

ATHLETICO Ingénierie

3 rue Archimède

79000 NIORT

 : 06 32 54 19 38

athletico.ingenierie@gmail.com

Et/ou

Bénédicte LABARRE, Directeur Général des Services de la ville de Juvignac,
benedicte.labarre@juvignac.fr

Adresse de remise des offres :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse Internet plateforme acheteur: <https://marches-securises.fr>